

OBSERVATOIRE



## ANALYSE DES EFFETS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles

juin 2024



1  
9

La branche professionnelle du Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles connaît des évolutions importantes et diversifiées en lien avec la transition écologique et énergétique. En effet, les récentes réglementations impactant le secteur ont pour ambition d'amener progressivement l'ensemble de la filière vers une économie circulaire et une réduction de son empreinte environnementale (produits durables, réparables, réutilisables et recyclables notamment). Au-delà des aspects réglementaires, le réchauffement climatique influence les comportements d'achats, pouvant engendrer une perte de volume de chiffre d'affaires (ex. : pertinence des dates de soldes). De même, les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, tempêtes, etc.) impactent la production des fibres naturelles (coton, etc.) et le transport des produits finis, générant un aléa sur les coûts et délais d'approvisionnement. Les commerces doivent en outre faire face aux fluctuations du prix de l'énergie qui se

répercutent sur les coûts directs des magasins physiques et sur leurs approvisionnements.

Face aux différents enjeux et à la modification des comportements des consommateurs qui s'orientent progressivement vers des achats plus responsables, les commerces adaptent leur modèle économique : développement de la collecte des articles usagés dans les points de vente, service réparation, espace « seconde main », etc.

Les professionnels font évoluer leurs pratiques et acquièrent de nouvelles compétences métiers afin de répondre aux différents enjeux écologiques et énergétiques : l'approvisionnement en produits durables, la logistique écologique et la gestion des déchets et des invendus sont les principaux sujets au cœur des préoccupations des entreprises de la branche professionnelle.



## CLÉS DE LECTURE SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

### ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle du Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles regroupe les entreprises exploitant moins de cinq magasins sous l'autorité directe d'une même direction et pratiquant :

- la vente au détail d'articles d'habillement et d'accessoires du vêtement tels que gants, cravates, bretelles, etc., en magasin spécialisé ;
- la vente au détail de textiles tels que tissus, articles textiles ou articles de mercerie en magasin spécialisé ;
- la vente au détail de rideaux et de voilage en magasin non spécialisé.

Dans cette branche professionnelle, les métiers principaux sont ceux de Responsable ou directeur de magasin, Adjoint ou assistant de magasin, Vendeur ou conseiller de vente.

L'activité de la branche professionnelle est définie dans l'article premier de la Convention collective nationale du 25 novembre 1987 (IDCC 1483) : [https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALIARTI000043666465/?idConteneur=KALICONT000005635594&origin=list](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALIARTI000043666465/?idConteneur=KALICONT000005635594&origin=list).

### CHIFFRES CLÉS



18 593  
ENTREPRISES<sup>1</sup>



24 765  
ÉTABLISSEMENTS



47 878  
SALARIÉS<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié, le nombre de salariés est mesuré en ETP. <sup>2</sup> Effectif annuel moyen 2022 URSSAF.



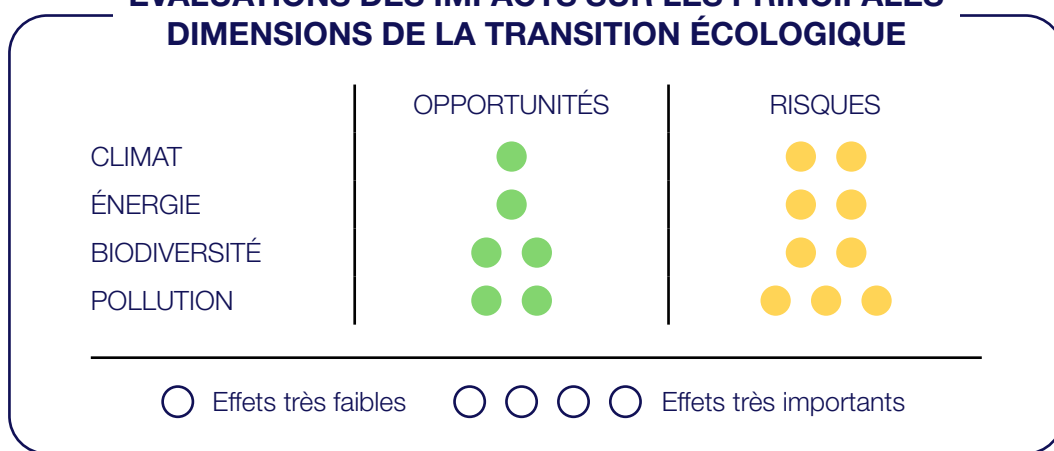
## LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

La filière textile fait face à une forte mutation dans son ensemble : la mise en place de politiques RSE, l'accélération du développement de l'économie circulaire et de l'innovation en matière d'écoconception sont les enjeux majeurs de demain. Pour les entreprises de la branche professionnelle qui se situent en aval de la filière (distribution-vente), les principaux enjeux liés à la transition écologique et énergétique sont :

- la réduction des coûts d'approvisionnement et de l'empreinte carbone en favorisant notamment les circuits plus courts (France-Europe) ;

- l'adaptation de l'offre en proposant des produits durables, réparables et recyclables ;
- l'optimisation de la gestion des déchets et la réduction des emballages plastiques à usage unique ;
- la limitation du nombre de collections et l'optimisation des stocks afin de réduire les invendus ;
- le développement de voies de valorisation des invendus (espaces dédiés, etc.) ;
- le développement de la collecte des articles usagés en vue de leur recyclage.

### ÉVALUATIONS DES IMPACTS SUR LES PRINCIPALES DIMENSIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



### PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

La principale opportunité pour les entreprises de la branche professionnelle réside dans la possibilité d'adopter une stratégie de différenciation et/ou de diversification.

Les labels environnementaux, l'information des consommateurs sur la traçabilité, la recyclabilité et la part de matériaux recyclés sont autant d'opportunités de se démarquer. En effet, la responsabilité écologique dans la production et l'approvisionnement des matières premières constitue un avantage concurrentiel, de même que l'innovation textile.

La stratégie de sourcing peut également être une opportunité de se démarquer et communiquer sur des valeurs éthiques et environnementales en privilégiant les fournisseurs locaux et les marques engagées en faveur de la réduction de leur impact environnemental.

Le développement de la collecte des articles usagés dans les points de vente, mais également les espaces « seconde main » ou articles invendus, constituent des éléments différenciants, contribuant à fidéliser la clientèle et à développer une image positive auprès des consommateurs.



### PRINCIPAUX RISQUES

Le principal risque pour les entreprises de la branche professionnelle réside dans la capacité à anticiper et s'adapter aux changements à venir en termes de transition écologique et énergétique. Les professionnels devront adapter leur modèle d'affaires du fait notamment :

- d'une modification des comportements des consommateurs de plus en plus conscients de l'impact environnemental de leurs achats, induisant une adaptation de l'offre ;
- de l'évolution des réglementations ciblant la filière textile ;
- de difficultés grandissantes d'approvisionnement (surcoûts, retards de livraison, endommagement/perte de stocks) liées à plusieurs facteurs (conditions climatiques, diminution de la capacité de production de fibres naturelles, raréfaction des ressources) ;
- d'une augmentation structurelle du coût des fibres naturelles (coton, lin) et des coûts énergétiques (production, transport, commerces physiques).



## LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS CLIMATIQUES

**D**u fait du réchauffement climatique, les consommateurs seront amenés à adapter leurs achats de vêtements en fonction des températures. Cela implique notamment une baisse potentielle des ventes de vêtements d'hiver, en moyenne plus onéreux que les vêtements d'été, avec un impact significatif sur les revenus des entreprises de la branche professionnelle. De même, la modification de la durée des saisons (périodes du « plein hiver » et du « plein été ») questionne les dates des soldes qui sont un enjeu majeur dans le volume de chiffre d'affaires des commerces.

L'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des événements climatiques extrêmes pourra accroître certains risques et coûts, entraînant une hausse des tarifs des polices d'assurance des magasins physiques. Le risque est accru pour les commerces se situant dans les zones géographiques qui seront les plus impactées par ces phénomènes (ex. : redistribution de la pluviométrie sur le territoire).

Ces conditions climatiques pourront également perturber les chaînes d'approvisionnement (ex. : retards de livraison, endommagement/perte de stocks), mais également impacter la production de certaines matières premières naturelles (coton, lin, etc.), générant des hausses de prix. Le risque

sera variable selon les types de produits vendus par les commerces et leur option ou non pour des circuits courts d'approvisionnement.

L'affichage de l'impact environnemental des biens et services prévus par la Loi Climat et résilience, 2021 (prioritairement pour le secteur du textile d'habillement et chaussures) sera rendu obligatoire et mis en œuvre début 2024. Cet affichage fera notamment ressortir de façon fiable et facilement compréhensible pour les consommateurs, l'impact spécifique en termes d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du produit. Au regard de l'importance pour les consommateurs d'une réduction de l'empreinte environnementale du secteur, cette réglementation pourra tantôt représenter un risque pour les commerces proposant des produits à forte émission de gaz à effet de serre (GES), tantôt une opportunité d'attirer la clientèle en proposant des articles ayant un bon score environnemental voire une labélisation environnementale.

Enfin, dans le cadre de la transition écologique, la réglementation va très vraisemblablement évoluer pour élargir l'obligation d'établir un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES ou bilan GES) aux TPE-PME.



## IMPACTS LIÉS AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

**L**es coûts énergétiques des commerces physiques (éclairage, chauffage, climatisation, etc.) et les coûts d'approvisionnement pourront tendanciellement être instables et augmenter. Les commerces peuvent être confrontés à des surcoûts d'approvisionnement du fait de la hausse des coûts énergétiques liés à la production des fibres naturelles, à la fabrication des articles textiles (notamment forte consommation d'énergies fossiles) et au transport des marchandises.

L'impact sur les entreprises sera plus ou moins important selon les choix de mix énergétique et de circuits d'approvisionnement ou les plans d'action qui auront été mis en œuvre : circuits courts d'approvisionnement, plan de sobriété énergétique, rénovation thermique des locaux, amélioration de l'efficacité énergétique des équipements, etc.

À l'heure actuelle, le dispositif Éco Énergie Tertiaire (Décret tertiaire, Loi ELAN, 2018) imposant une réduction de 40% de la consommation d'énergie d'ici 2030, concerne uniquement les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m<sup>2</sup> cumulés. De nombreux dispositifs portés par différents opérateurs de l'État (Bpifrance, Ademe, Chambres de commerce et de l'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat) et prenant des formes diverses (diagnostics, accompagnement à la transition, subventions, etc.) permettent aux TPE et PME d'être accompagnées dans l'évaluation de leur situation (ex : PERFORMA environnement), la définition des actions prioritaires et leur mise en œuvre (ex. : crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et PME).





## LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE RESSOURCES ET DE BIODIVERSITÉ

La mode fait partie des secteurs prioritaires pour la transition écologique, compte tenu de ses impacts environnementaux importants : pollution des milieux aquatiques, consommation d'eau, déforestation, etc. Le dispositif d'affichage environnemental (Loi Climat et résilience, 2021) qui sera déployé à l'automne 2024 fera notamment ressortir les impacts spécifiques des produits textiles sur la biodiversité et en termes de consommation d'eau. Au regard de la perception plutôt négative vis-à-vis de l'impact du secteur sur les écosystèmes naturels et sur sa consommation en eau, les comportements des consommateurs devraient progressivement évoluer vers des achats plus responsables. Cette tendance pourra représenter un risque pour les commerces proposant des marques ne s'investissant pas dans la lutte contre la destruction de la biodiversité ou dans la gestion raisonnée des ressources, ou au contraire une opportunité d'attirer de la clientèle en proposant des produits ayant un bon score environnemental voire une labélisation environnementale.

Par ailleurs, la raréfaction des ressources en eau devrait impacter la capacité de production de fibres naturelles

(ex. : coton, lin) dans la filière textile avec un impact potentiel sur les volumes d'approvisionnement voire un effet sur les coûts.

Plus largement, les cultures de fibres naturelles (coton, etc.) pourront connaître une concurrence sur l'affectation des terres arables avec notamment les usages alimentaires, énergétiques et résidentiels dans un contexte de hausse de la population mondiale. La raréfaction des terres arables exploitables pourra impacter certains coûts d'approvisionnement.

La diversification des fibres textiles, dans des volumes importants, pourra également avoir un impact sur les écosystèmes dans lesquels les cultures sont réalisées, avec un risque réputationnel potentiel.

Ces facteurs poussent les marques à s'engager pour contribuer à la protection et à la restauration des écosystèmes (ex. : « The Fashion Pact ») et à s'investir dans une démarche d'écoconception. Les coûts d'achats des produits pourront potentiellement être impactés par des coûts de production plus élevés. Cependant, le fait de promouvoir des marques respectueuses de la biodiversité aura un impact réputationnel positif auprès des consommateurs.



## LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE POLLUTIONS, DÉCHETS ET CIRCULARITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) rend progressivement obligatoire l'affichage des qualités et caractéristiques environnementales des articles textiles. Ce dispositif destiné au consommateur contient notamment des informations sur la proportion de matière recyclée, la recyclabilité, la traçabilité géographique des 3 grandes étapes de fabrication (tissage, teinture, assemblage/finition), la présence de matières dangereuses pour la santé (réglementation Reach), ainsi qu'un avertissement pour les textiles majoritairement synthétiques rejetant des fibres microplastiques. Compte tenu des déchets générés et de la pollution de l'eau et des sols causée par les produits chimiques utilisés dans le secteur, cette réglementation pourra modifier les comportements des consommateurs. Cela peut représenter un risque pour les commerces proposant des marques non respectueuses de l'environnement, ou au contraire une opportunité d'attirer la clientèle en privilégiant des produits labélisés écoresponsables, fabriqués à partir de textiles recyclés ou de matériaux biosourcés (algues, orties, champignons, feuilles de bananiers, peau de pomme, etc.), moins polluants, recyclables.

À l'heure actuelle, la France exporte massivement ses déchets textiles. Selon le Ministère de la Transition écologique, sur 35% de déchets collectés, 80% sont exportés dans des pays tiers une fois triés. Le projet ambitieux de réforme de la filière

REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) prévoit, sur la période 2023-2028, d'engager la filière dans une dynamique d'accélération de sa mutation vers l'économie circulaire. Le cahier des charges prévoit notamment la structuration d'une filière française de recyclage des textiles et chaussures non réutilisables. Sont également prévus des bonus pour les produits plus durables, respectueux de l'environnement et fabriqués à partir de textiles recyclés et inversement, des pénalités pour les autres produits.

Ces facteurs représentent des opportunités pour le secteur, d'une part d'un point de vue réputationnel en promouvant des marques respectueuses de l'environnement, d'autre part en tirant potentiellement des revenus supplémentaires (ex. : développement de la collecte des articles usagés dans les points de vente, espace « invendus » ou espace « seconde main », service réparation).

Le fort développement de la seconde main et du surcyclage (upcycling), la mouvance slow fashion (en opposition avec la fast fashion), ainsi que le lancement d'un fonds réparation en 2023 incitant les particuliers à faire réparer leurs textiles auprès de réparateurs labélisés (AGEC), pourront impacter les revenus du secteur de même que des coûts de production plus élevés (R&D écoconception, coût des matières premières recyclées plus élevé, coûts supplémentaires liés à la gestion des déchets) pourront impacter les coûts d'achat.



## LES TERRITOIRES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



### VARIATIONS MILIEU RURAL / MILIEU URBAIN

Le recyclage et le réemploi des articles textiles sont moins organisés dans les petites villes et en milieu rural où les points de vente sont plus éloignés.



### SINGULARITÉS RÉGIONALES

Les tendances observées dans cette synthèse sont relativement homogènes sur le territoire métropolitain. En ce qui concerne les DROM-COM, l'analyse systémique demeure spécifique à chaque région du monde : difficultés d'approvisionnements accrues et typologies d'événements climatiques dans les zones tropicales ou dans les zones plus froides, moindres capacités des filières de recyclages, coûts des énergies fossiles et décarbonées plus élevés.



## TENDANCES À L'HORIZON 2030

La nouvelle stratégie européenne pour la filière textile (Pacte vert) vise à transformer le secteur d'ici à 2030 en stimulant les modèles d'entreprise circulaires et en luttant contre la mode éphémère, les déchets textiles et la

destruction des textiles invendus. Les produits durables, réparables, réutilisables et recyclables devront devenir la norme dans les magasins des États membres de l'UE.

6  
9



## LES EFFETS SUR LES MÉTIERS ET LES COMPÉTENCES

### PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE AVEC UN EFFET LIÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Toutes les fonctions sont concernées par la transition écologique et énergétique, quelles que soient l'organisation et la taille de la structure :

- Responsable/directeur de magasin ;
- Adjoint/assistant de magasin ;
- Vendeur/conseiller de vente.

### PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

L'impact de la transition écologique se traduit plus par de nouvelles compétences à acquérir que par le développement de nouveaux métiers.

L'approvisionnement et la vente de produits durables, la logistique écologique et la gestion des déchets et des invendus sont les domaines qui vont le plus nécessiter une montée en compétences.

Certains postes pourraient potentiellement évoluer en cumulant de nouvelles responsabilités comme « chargé de l'espace de vente seconde main » ou « responsable du tri ».

De manière générale, tous les métiers devront faire évoluer leurs modes de travail afin d'adapter leurs pratiques aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

## ■ ÉVOLUTIONS DE COMPÉTENCES ATTENDUES DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

L'impact de la transition écologique et énergétique se traduit par de nouvelles compétences à acquérir pour les différents niveaux de métiers :



**La direction** devra être en mesure de revoir son modèle économique afin de s'adapter aux enjeux : capacité à adapter les modes d'approvisionnement et à sélectionner des fournisseurs locaux afin de favoriser une logistique écologique, capacité à identifier des voies de valorisation des invendus, à optimiser les stocks, à améliorer la gestion du tri 5 flux et à mobiliser le personnel autour des objectifs RSE. Des compétences en matière de réglementation environnementale et d'évaluation de l'empreinte carbone (comptabilité carbone, bilan GES) devront également être développées.

**La vente :** de nouvelles compétences sont attendues dans la capacité à évaluer la durabilité des produits et à informer le client sur leurs performances (labels, indices, etc.). De même, l'aptitude à promouvoir auprès de la clientèle les produits écoresponsables ainsi que les actions mises en place par l'entreprise seront des compétences à développer.



## GLOSSAIRE ET DÉFINITIONS UTILES

- **Énergie** : production, distribution, gestion et consommation d'une énergie par ou pour les entreprises de la branche. Elle est d'origine renouvelable (solaire, éolienne, etc.) ou non (pétrole, gaz naturel, charbon, etc.).
- **Changement climatique** : modification durable des conditions climatiques (températures, pluviométrie, élévation du niveau de la mer, phénomènes exceptionnels, etc.) du fait des activités humaines, des mesures pour limiter ces phénomènes ou atténuer leurs effets.
- **Pollutions/déchets** : présence excessive de résidus solides, liquides ou gazeux résultant de l'activité humaine, néfastes pour les écosystèmes et/ou la santé humaine.
- **Circularité ou économie circulaire** : activité économique limitant la consommation ou le gaspillage de ressources (eau, etc.), par l'éco-conception d'un produit/service ou la revalorisation de ressources déjà utilisées.
- **Ressources et biodiversité** : éléments naturels d'intérêt économique (minéraux, eau potable etc.) et êtres vivants de toutes origines (espèces faune/flore et populations par espèce, écosystèmes aquatiques, etc.).

## PROJET ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée par Opco EP dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) transition écologique et énergétique cofinancé par l'État (DGEFP) avec le concours des cabinets Model RH, Olecio et EY.

Le projet d'Opco EP a pour finalité de déployer une méthode d'analyse des effets de la transition écologique et énergétique (TEE) sur les modèles économiques des entreprises de proximité pour mieux les accompagner dans l'anticipation de leurs besoins métiers et compétences en lien avec la TEE.

Méthodologiquement, les travaux ayant permis l'élaboration de cette note s'appuient sur :

- Une grille d'analyse spécifiquement conçue pour l'analyse complète des effets de la transition écologique et énergétique sur les entreprises de
- proximité. Cette grille combine les approches françaises et internationales les plus robustes tout en s'adaptant à la réalité des entreprises de proximité. Elle permet de repérer l'ensemble des enjeux et leurs impacts potentiels sur les besoins métiers/compétences.
- Une recherche documentaire large pour tous les sujets du périmètre (énergies, climat, biodiversité, pollutions, ressources dont eau potable, etc.), couvrant l'ensemble des publications (spécialisées et grand public) de la branche professionnelle et de la filière nationale dans laquelle elle s'inscrit (principales sources utilisées ci-dessous).
- Une traduction des enjeux écologiques proposée par les experts auprès de la branche professionnelle, débattue au travers d'entretien(s) d'affinage des résultats avec des experts et d'ateliers multibranches.



## SOURCES

Chambre de Commerce et d'Industrie, 2023	Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et PME : <a href="https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/transition-ecologique/credit-d-impot-pour-la-renovation-energetique-des-locaux-de-tpe-et-pme">https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/transition-ecologique/credit-d-impot-pour-la-renovation-energetique-des-locaux-de-tpe-et-pme</a>
Ministère de la transition écologique, 2022	Point sur la réforme de la filière REP TLC (textiles, linge de maison, chaussures) : <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/28.09.2022_DP%20Fili%C3%A8re%20REP%20textiles_VDEF2.pdf">https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/28.09.2022_DP%20Fili%C3%A8re%20REP%20textiles_VDEF2.pdf</a>
UIT (Union des industries textiles), 2023	Point sur les échéances 2023 loi AGECE et loi Climat : <a href="https://www.textile.fr">https://www.textile.fr</a> et "rubrique actualités" puis dans la fenêtre "recherche d'articles", taper "loi AGECE et loi climat".
Commission européenne, 2022	Pacte vert : de nouvelles propositions pour faire des produits durables la norme. <a href="https://france.representation.ec.europa.eu/">https://france.representation.ec.europa.eu/</a> puis taper dans la fenêtre de recherche : "Pacte vert : de nouvelles propositions pour faire des produits durables la norme".
l'Opcommerce, 2021	Le commerce au défi de la transition écologique - Impacts sur les métiers et les compétences : <a href="https://www.lopcommerce.com/media/ny4d0at2/etude-transition-%C3%A9cologique.pdf">https://www.lopcommerce.com/media/ny4d0at2/etude-transition-%C3%A9cologique.pdf</a>
OPCO EP, 2022	Panorama branche professionnelle du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles : <a href="https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/branches/habillement/panorama-habillement-2023-opcoep.pdf">https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/branches/habillement/panorama-habillement-2023-opcoep.pdf</a>
ministère de la transition écologique, 2019	Fashion Pact : <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Fashion%20Pact_G7_FR.pdf">https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Fashion%20Pact_G7_FR.pdf</a>
Kantar/union des marques, 2023	Le point de vue des Français sur les marques : <a href="https://kantarmedia.fr/publications/le-point-de-vue-des-francais-sur-les-marques">https://kantarmedia.fr/publications/le-point-de-vue-des-francais-sur-les-marques</a>
Fashiondata, 2022	L'écoconception dans l'industrie du textile : <a href="https://www.eco-conception.fr/static/Eco-conception-textile.html">https://www.eco-conception.fr/static/Eco-conception-textile.html</a>

En complément des recherches documentaires, des entretiens ont pu être réalisés avec des professionnels et/ou des experts de la branche professionnelle.